



le planning familial

Septembre 2010

Pour en savoir plus...

Rapport IGAS : Prévention des grossesses non désirées

AUBIN Claire, MENNINGER JOURDAIN Danièle, IGAS, 09/2009-01/2010, 91 p. (4 parties)

L'éducation à la sexualité

BRENOT Philippe - Paris : PUF ; Que sais-je ?, rééd. 2007 - 128 p.

Eduquer à la sexualité : un enjeu de société.

PICOD Chantal, PELÈGE Patrick - Paris : Dunod ; Enfances, 2006 - 262 p.

L'éducation à la sexualité : guide d'intervention pour les collèges et les lycées : supports pédagogiques - Ministère de l'Éducation Nationale ; Eduscol, DGESCO, 08/2008, 61 p.



Centre de Documentation
Commission « Éducation sexualité »
4, Square St Irénée
F-75011 Paris

www.planning-familial.org
mfpf@planning-familial.org

Éducation à la sexualité ou éducation sexualisée ?

Le Planning Familial, un acteur légitime de l'éducation à la sexualité.

Inscrite dans les statuts et mise en pratique depuis ses débuts, l'éducation à la sexualité fait partie des fondamentaux du Planning Familial.

Comme mouvement d'éducation populaire, Le Planning revendique et agit pour le droit à l'information et à l'éducation permanente. Il se positionne également dans une démarche féministe de déconstruction des stéréotypes de genre, stéréotypes qui imprègnent individuellement et collectivement le discours et le vécu de la sexualité.

Ses statuts lui donnent pour objectifs de créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance dans le respect des différences, de la responsabilité des personnes, d'agir et développer le droit à la contraception et à l'avortement, de lutter contre l'oppression spécifique des femmes et contre toutes formes de discriminations et de violences, notamment

sexuelles, dont elles sont l'objet.

C'est à partir de ces positionnements d'acteur politique et de terrain, Le Planning Familial élabore et organise des actions d'éducation à la sexualité au sein de l'Éducation nationale ou dans d'autres structures.

Le projet associatif du Planning a pour objectif le combat contre les inégalités sociales et les oppressions dont sont le plus souvent victimes les femmes, aussi il agit pour le changement des mentalités et des comportements. Il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits soit garantie à toutes et à tous.

Lors de nos actions, tout en étant des éducatrices et éducateurs compétentEs forméEs à la dynamique de groupe et à l'écoute active, nous assumons notre identité militante et engageons des questionnements sur les représentations de la sexualité hétéro normée, sur les nor-

mes inégalitaires de genre, sur les droits pour une maternité choisie...

Contexte global

Il n'existe pas de sexualité « naturelle ».

Autour des faits biologiques de l'accouplement et de la reproduction, chaque société, chaque époque a construit des règles et des discours sur la sexualité. Pour inculquer et faire respecter ces normes sociales, tous les groupes sociaux ont réalisé une éducation sexuelle que ce soit par la famille, le groupe, la médecine, le religieux ou l'État, de façon initiatique, démonstrative, implicite ou répressive avec des règles fondant la société (interdit de l'inceste, règles d'alliance, filiation, rapports entre les sexes).

En France, de nos jours, l'éducation à la sexualité se fait de manière explicite et implicite à travers les différents lieux et instances de socialisation : famille, culture, médias, pairs, école.

Dans l'Éducation nationale, les textes réglemen-

tant l'éducation sexuelle se fonde sur les valeurs humanistes de tolérance et de liberté, du respect de soi et d'autrui et sur l'égalité entre les sexes.

Ils intègrent à la fois les connaissances biologiques sur le développement et le fonctionnement du corps humain, la question de la prévention des risques liés à la sexualité (grossesses non prévues, IST, violences) et la réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques.

Toutefois, ces derniers aspects ne sont que très peu évoqués. Cela signifie qu'un grand nombre de jeunes n'ont une éducation à la sexualité qu'au travers des prismes «bio-physiologique» et prévention

des risques. Or, omettre, voire occulter les dimensions affectives et relationnelles de la sexualité, l'hégémonie de la norme hétérosexuelle et l'impact des assignations aux rôles sociaux des femmes et des hommes compromettent la sensibilisation aux risques encourus mais surtout elles confirment la

perpétuation des inégalités femme/homme et la stigmatisation de l'homosexualité.

Depuis 2001, la loi a précisé dans le Code de l'éducation que l'éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées devait se faire à raison de 3 séances par année et par groupe d'âge homogène et que le pilotage par un dispositif académique inclut la formation de personnels.

Malgré des textes ambitieux et progressistes, les moyens affectés par l'administration à cet enseignement sont dérisoires tant en personnel formé qu'en temps imparti, et parfois le partenariat avec les associations comme Le Planning Familial

n'est pas le bienvenu. Il y a pourtant urgence à repérer et analyser les messages nombreux et souvent paradoxaux sur la



sexualité : d'une part, un affichage de libération des mœurs soumettant notre quotidien à une hypersexualisation, une banalisation du discours et de l'imagerie pornographique eux-mêmes empreints de sexisme, une quasi injonction à la liberté sexuelle et au plaisir et d'autre part, la persistance d'un ordre moral prônant des valeurs familiales, patriarcales et homophobes, un accroissement du contrôle et de la surveillance des jeunes femmes par les garçons dans les quartiers populaires et plus généralement un recul net sur certaines avancées conquises pour le droit des femmes (regard négatif et culpabilisant sur le recours à l'avortement, remise en cause de son accès, «naturalisation» persistante des rôles masculins et féminins).

On le voit, l'éducation à la sexualité ne peut se faire des seuls points de vue médical, hygiéniste et préventif mais doit intégrer l'ensemble des facteurs contextuels et sociaux dans lesquels elle se situe.

La sexualité est un construit social que Le Planning Familial veut questionner sous l'angle des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes.

Contenus et modes d'interventions

Les interventions ont pour objet une prise de conscience et le questionnement des normes et rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes : droits des femmes, égalité, conscience de son corps / apprentissage, sexualités, relations amoureuses, « normalité » ; pornographie, violences, réduction des risques liés aux pratiques sexuelles (grossesses, IST...).

Les thèmes à aborder sont très nombreux et peuvent être traités transversalement avec l'appui de différents membres de l'équipe pédagogique. A cet égard, l'inscription des actions dans un projet

d'établissement soutenu par l'équipe éducative et la formation de personnes relais dans l'établissement ou dans l'environnement proche (parents, centres sociaux...) leur apporte une vraie cohérence.

Le Planning Familial privilégie la réflexion collective avec des techniques et des outils spécifiques d'animation de groupe favorisant l'élaboration, le non jugement, la parole.

Si la discussion en mixité est un objectif pour Le Planning, des temps non mixtes sont souvent nécessaires pour que les personnes de chaque sexe puissent partager ensemble les connaissances, les découvertes et débattre sur les rôles assignés aux genres masculin et féminin.

Les « programmes », contenus et méthodes sont adaptés à chaque âge et peuvent donc concerner tous les niveaux scolaires : maternelle, élémentaire, collège, lycée. L'éducation à la vie ne commence pas en 3^{ème} !

Par ailleurs, la pratique d'écoute des situations personnelles dans les permanences du Planning Familial donne aux militantEs un accès à la fois à la dimension intime et sur ce qui est exprimable publiquement de la sexualité.

L'appartenance à un mouvement national comme Le Planning Familial permet de surcroît à ses intervenantEs d'analyser la pratique de leurs interventions dans une réflexion collective tant au niveau local qu'au niveau régional ou national. ■

Il y a urgence à repérer et analyser les nombreux messages souvent paradoxaux sur la sexualité

Du côté du terrain (enquête interne au Planning Familial, avril 2010)

L'Education à la sexualité occupe une place importante dans les actions des associations départementales (AD).

Pourquoi l'Education à la sexualité ?

Le Planning est sollicité par ses partenaires principalement pour intervenir sur la contraception, les IST/VIH Sida, l'avortement... Mais également sur toutes les formes de violences (mariages forcés, excision, violences sexuelles, maltraitance parentale, prostitution...).

Le travail de questionnement lors des interventions fait ressortir de manière récurrente les relations femmes/hommes.

En se mettant à l'écoute du groupe d'animation les animatrices/teurs en viennent à aborder d'autres thèmes que ceux fixés par la commande institutionnelle comme les relations femmes/hommes, la sexualité, la puberté et les changements du corps, le féminisme, le genre, les discriminations, le sexisme, l'homophobie, la précarité et droits à la santé, le plaisir, le désir, la pornographie.

Pour qui ?

Pour la plupart des AD, les interventions s'adressent principalement voire exclusivement à des collégiens de 4ème, 3ème et en Segpa. Elles interviennent également dans une moindre mesure auprès des lycéens, notamment les élèves de 2de, y compris dans les sections technologiques et professionnelles.

Toutes les AD s'adressent également à de jeunes majeurEs : apprentis, jeunes en foyers et structures d'insertion, en situation de handicap, etc.

Comment ?

Les séances se déroulent principa-

lement sous la forme d'actions ponctuelles avec unE animatrice/teur, salariéE ou bénévole par demi groupe.

Dans 86% des cas, les AD acceptent la présence d'unE professionnelle lors des séances car bien souvent il/elle fait aussi office de personne relais au sein de l'établissement assurant ainsi la continuité de l'action. Cette présence peut être imposée selon les textes réglementaires en vigueur.

Cependant, il ressort de l'enquête un décalage entre la réalité de terrain et l'idéal théorique d'un binôme d'animatrices/teurs du Planning faute de moyens financiers et/ou humains. Le ou la professionnelle de la structure présente peut parfois jouer le rôle de binôme avec l'animatrice/teur du Planning.

Il est toutefois illusoire de penser faire évoluer les mentalités et les comportements sur les problématiques soulevées en une seule séance.

Les nouvelles militantEs sont très régulièrement associéEs à ces actions : en tant observatrices/teurs dans un premier temps, puis en participant progressivement.

Les outils utilisés par les AD sont très variés mais toujours interactifs dans le but d'un échange et d'une réflexion à partir des questions des participantEs du groupe.

La demande récurrente d'outils pour ces séances est le signe que ces actions ont besoin de formations pratiques et politiques ainsi que d'analyses de la pratique car elles peuvent se révéler

éprouvante pour les animatrices/teurs. Le centre de documentation confédéral a mis en ligne sur l'intranet l'Outiltech, base de données des outils utilisés dans les AD.

Qui finance ?

Le coût moyen horaire d'une intervention est de 35 € (entre 12,5 € à 50 € selon les associations).

Les financements sont principalement assurés par les institutions telles que les GRSP, les Conseils Généraux ou Régionaux; ainsi que les DDASS dans le cadre du Titre 1.

Certains établissements demandeurs peuvent financer tout ou partie des interventions.

Les changements d'organisation des collectivités posent question sur nos futurs financements; il s'agit d'une préoccupation importante actuelle au sein des associations.

Quelles instances de réflexion ?

La réflexion se nourrit des réunions d'analyse des pratiques avec les salariéEs et bénévoles intervenantEs et dans une moindre mesure les conseils d'administration. Cette réflexion se mène aussi avec les partenaires et les réseaux (CESC...) ■



Un exemple de programme d'intervention d'éducation à la vie en 4 séances pour des primaires

L'objectif général de ces interventions est de réfléchir et de proposer à de jeunes enfants de s'exprimer sur ce qu'ils perçoivent de leur place de garçon ou de fille.

Ainsi, pour chaque séance, si le contenu général est élaboré à l'avance, l'enjeu est de mettre en œuvre les conditions permettant aux enfants de s'exprimer le plus librement possible (c'est-à-dire sans obligation de parler) afin que leurs questionnements puissent guider chacune des séances.

1^{ère} séance : Travail sur le corps.

L'objectif de cette séance est de permettre aux enfants, par un jeu de silhouettes, de connaître et de nommer les différentes parties du corps. De là, il s'agit de pouvoir échanger autour de l'intimité, de ce que l'on peut montrer/toucher ou pas dans notre société.

Ceci permet aussi de

mettre en mots des sensations et des ressentis, comme amorce à la deuxième séance.

2^{ème} séance : L'expression des ressentis.

Cette séance a pour objectif d'amener les enfants à identifier leurs ressentis en apprenant à les exprimer et à les mettre en mots. Cette mise en mots vise à permettre aux enfants de s'autonomiser en parvenant à comprendre et à exprimer ce qu'ils/elles ressentent. Ainsi, il s'agit de travailler, par le biais d'outils d'animation ludiques, sur ce qui est agréable / désagréable dans le contact sensoriel avec des objets ou dans la relation à l'autre, et sur sa capacité à dire oui ou non.

3^{ème} séance : Travailler et questionner les représentations du masculin et du féminin.

Il s'agit, au cours de cette séance et par le biais d'un jeu d'images, de questionner les rôles attribués aux femmes et aux hommes et d'amorcer une réflexion sur le caractère

socialement construit de ces différences. L'objectif est ici de favoriser des relations égalitaires entre filles et garçons.

4^{ème} séance : Favoriser l'autonomisation.

Cette séance travaillera par la lecture d'une histoire la question de l'autonomie en parvenant à identifier à quel moment ou dans quelles situations on peut être susceptible d'avoir besoin d'aide ou besoin d'être écouté.

De là, le travail consiste à faire émerger, pour chacun des enfants, les personnes ressources pouvant être pour eux des interlocuteurs fiables.

Au delà du travail avec les enfants pour lesquels l'impact des séances va être ponctuel, la présence de l'enseignantE permet de repérer avec lui/elle ces problématiques afin qu'il/elle puisse les intégrer dans la durée dans son travail avec sa classe ■

L'Éducation à la sexualité, enjeu du développement affectif et social

Éducation à la sexualité et prévention des violences faites aux femmes

Le programme ProDAS (programme de développement affectif et social) est un des outils utilisés par Le Planning Familial dans ses actions de prévention auprès d'enfants, principalement en écoles primaires. Apprendre à dire les choses et à s'écouter est un des enjeux de cette méthodologie d'intervention.

L'animateur dispose les élèves en cercle au sein duquel la prise de parole autour d'un thème proposé est réglementée : on ne juge pas, on écoute, on attend d'avoir la parole pour parler, on n'est pas obligé de parler. Cet outil permet aux garçons et aux filles de progressivement prendre confiance en eux et d'apprendre à communiquer efficacement: dire pour être compris, écouter pour comprendre, se parler sans blâmer l'autre, s'affirmer sans agressivité, faire des choix pour résoudre des problèmes, dire non à quelqu'un qu'on apprécie.

Parce que la violence est souvent le moyen d'expression de ceux « qui n'ont pas de mots », dire le juste et l'injuste permet la prise de distance indispensable pour pouvoir gérer la frustration et l'agressivité. Dans les cercles « ProDAS » chacun peut dire ses colères et regarder en face ses côtés sombres pour apprendre à mieux les gérer. C'est un moment où chacun, fille et garçon, s'autorise à exprimer ses ressentis et à communiquer par la parole.

Dans ses actions auprès des adolescents (collège et en lycée), Le Planning mène un travail sur la prise de conscience et la remise en question par les jeunes des stéréotypes sur le Masculin et le Féminin dans un objectif d'égalité entre hommes et femmes.

Les séances d'éducation à la sexualité sont utilisées pour faire réfléchir les adolescents sur l'histoire de la place des hommes et des femmes dans les sociétés et sur les relations entre filles et garçons. Les notions de justice, de liberté et d'égalité parlent aux jeunes. Il est donc possible de questionner avec eux les rôles masculins et féminins et le sexisme au regard de ces principes et des situations réelles de discrimination vécues par les filles et les femmes dans la vie familiale, professionnelle et politique.

Pratiquée par des intervenants formés, attentifs à n'être ni excluants ni moralistes, cette approche est à la fois un outil *d'empowerment* et d'émancipation et un outil de prévention de violences de genre. ■